

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

11 octobre 2023

Rectorat – Salle 1



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Membres présents	Membres excusés
<p>Madame DRUCKER-GODARD – Rectrice de l'académie Limoges</p> <p>Madame RIVET – DAVLC</p> <p>Madame SARI – Coordinatrice pédagogique de l'AROVEN</p> <p>Monsieur COIRAUD – Coordinateur pédagogique de l'AROEVEN</p>	
Membres élus	
<p>Monsieur Bruno BEYRAND</p> <p>Madame Ornella VERNANCHET</p> <p>Madame Céline AUGÉIX</p> <p>Madame Léa RENAULT</p> <p>Madame Julie PASQUIER-VIOLLET</p> <p>Madame Marlène CHAMPEVAL</p> <p>Monsieur Maxandre SIMOES</p> <p>Madame Chloé MERIAUX</p> <p>Monsieur Maxime TERRIEUX</p> <p>Madame Lucyle PLANAS</p>	<p>Madame Lucia NANAIX</p> <p>Monsieur Axel GAUT</p> <p>Madame Péryne MOIRAND</p> <p>Monsieur Louis AUCONIE</p> <p>Madame Alice FABER</p> <p>Monsieur Maxence BORDAS</p>

Début de séance : 14h20

La séance débute par un tour de présentation de chaque membre présent.

Ouverture de madame la Rectrice

Madame la Rectrice est ravie d'être en présence des élus du CAVL. De nouveaux jeunes, suppléants l'année passée, ont pris leur fonction depuis septembre, les anciens titulaires étant devenus bacheliers en juin dernier.

Madame la Rectrice se présente ainsi succinctement aux nouveaux élus : elle occupe le poste de rectrice depuis maintenant trois ans, elle était auparavant professeure à l'Université. Elle a toujours été proche des étudiants. Ce contact avec les élèves lui manque, elle accorde beaucoup d'importance au CAVL. C'est un moment important.

Madame la Rectrice adresse quelques mots à madame Rivet, nouvelle DAVLC de l'académie de Limoges. C'est une personne importante au Rectorat, une conseillère proche qui lui fait remonter toutes problématique ou demande des élèves en lien avec la vie lycéenne et collégienne.

Madame la Rectrice souligne l'arrivée du nouveau Ministre de l'Education Nationale, Gabriel Attal, une personne à l'écoute de tous les élèves et réactif. Elle donne l'exemple du calendrier du baccalauréat. Les élèves avaient demandé à ce que les épreuves de spécialité soient retardées. La période initiale engendrait beaucoup d'angoisse et de stress pour les lycéens mais également pour les enseignants. Leur parole a été prise en compte, le calendrier a donc été modifié, transformé.

Un cours échange s'installe entre deux élus et madame la Rectrice : cette modification est jugée « extrême » par Lucyle Planas, il aurait fallu un « entre-deux », courant mai. Cet enchaînement d'épreuves au mois de juin n'est pas plus apaisant selon Lucia Nanaix, elle regrette aussi l'absence de communication des dates des oraux de langue. Selon madame la Rectrice, le calendrier des oraux est en cours de finalisation. La question du stress et du bien-être de l'élève sera abordée dans le cadre du travail du CAVL.

Madame Rivet prend la parole afin de remercier les élus du CAVL de leur présence et du travail effectué ce matin. Elle mentionne également les intervenants de l'Aroéven qui l'ont accompagnée dans la préparation puis le déroulement de cette matinée de travail.

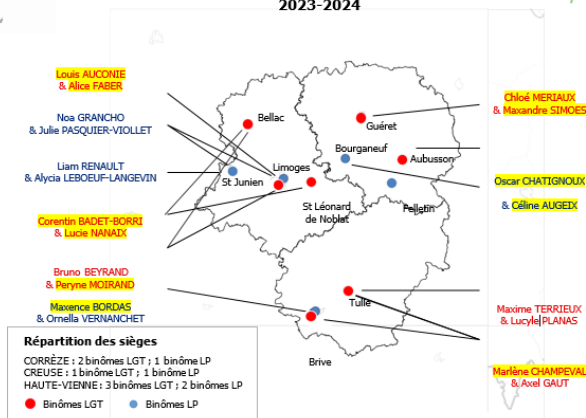
Approbaton du compte-rendu de la séance officielle du 8 mars 2023

Lucyle Planas, élue du lycée E. Perrier (Tulle), présente le compte-rendu détaillé de la précédente séance du CAVL en date du 8 mars 2023.

Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc adopté.

Présentation de la nouvelle mandature

Lucia Nanaix, élue du lycée J. Giraudoux (Bellac), présente la nouvelle mandature : parmi les vingt élus lycéens, le CAVL compte onze nouveaux titulaires pour neuf anciens.



La matinée de ce 11 octobre a permis notamment aux jeunes de faire connaissance et d'identifier les forces de l'instance.

Présentation des élus au CNVL 2023-2024

Ornella Vernanchet, élue du lycée professionnel Lavoisier (Brive) ainsi que Noah Grancho, élu du lycée professionnel du Mas Jambost (Limoges) sont les nouveaux représentants lycéens au Conseil National de la Vie Lycéenne.

Le CAVL ne dispose que de très peu d'éléments concernant le déroulé du dernier CNVL en dates des 11 et 12 mai 2023.

Ornella Vernanchet précise à l'assemblée qu'elle participera à une réunion en visioconférence avec le Délégué National à la Vie Lycéenne le jeudi 12 octobre 2023 à 18h30.

Nouvelle répartition des élus dans les commissions

Léa Renault, élue du lycée E. Vaillant (Saint-Junien), présente la nouvelle répartition des élus CAVL dans les différentes commissions. En effet, après le départ d'anciens titulaires, des places restaient vacantes.

Il n'y a pas eu de réflexions sur la création de possibles nouvelles commissions. Il a été mentionné la nécessité d'innover sur les ambassadeurs culture.

Retour sur les semaines de l'engagement

Les élus du CAVL ont pu témoigner de ce qui avait été réalisé dans leurs établissements lors de ces semaines de l'engagement :

Axel Gaut, élu du lycée d'Arsonval (Brive) insiste sur l'importance de l'utilisation des réseaux sociaux en matière de communication. C'est un outil majeur. Le compte Instagram de son lycée a permis d'attirer et de mobiliser davantage d'élèves.

Au lycée J.Giraudoux à Bellac, Péryne MOIRAND, indique que les élus au CVL de l'établissement ont réalisé des tee-shirt pour promouvoir les élections au CVL auprès de leurs camarades.

Enfin, au lycée E. Perrier (Tulle), les élus de l'établissement témoignent de l'impact du flyer réalisé par les élus à l'initiative de madame Rivet, DAVLC. Ce visuel recueille les expériences des élus au CAVL sur les questions d'engagement. C'est un travail très riche salué par madame Rivet.

Actualités de la vie lycéenne dans l'académie

Dans la matinée de ce 11 octobre, les élus du CAVL ont pu recenser les projets et actions mis en place dans leurs établissements autour de plusieurs thématiques qui ont animé l'actualité.

Sports et Jeux Olympiques : travail autour de la promotion de l'UNSS et propositions d'activités sportives.

Lutte contre le harcèlement scolaire : mise en place des ambassadeurs élèves ou adultes dans le cadre du programme PHare, interventions dans les classes, création d'affiches.

Classes engagées : peu de propositions car peu d'élus renseignés sur ce dispositif. Les élèves n'en ont pas eu connaissance. Louis Auconie, élu du lycée G. Lussac (Limoges) déplore le manque de communication en établissements sur ce sujet.

SNU : les élus du CAVL ont pu recueillir des avis plutôt positifs de la part de leurs camarades sur ce dispositif.

Valeurs de la République : organisation de débats autour du principe de laïcité et rappel de la loi du 15 mars 2004.

Madame la Rectrice souhaite revenir sur certaines actualités évoquées par les élus :

Les valeurs de la République : c'est une priorité. Le Ministre s'est prononcé sur l'interdiction du port de l'abaya et du qamis. C'est une thématique importante. Dans l'académie de Limoges, la rentrée s'est plutôt bien déroulée. Une veille est assurée sur ce sujet, avec des équipes académiques qui peuvent intervenir si besoin dans les établissements. Madame la rectrice conclut en précisant que le CAVL doit avoir le principe de laïcité en tête.

Lutte contre le harcèlement scolaire : le sujet est, malheureusement, toujours d'actualité, c'est un dossier prioritaire. Le harcèlement a toujours existé. Avec l'avènement des réseaux sociaux est apparu le cyberharcèlement, dont les situations ne cessent d'augmenter. Le cyberharcèlement fait mal, brise des élèves plus ou moins jeunes. Les élèves du CAVL ont un rôle important en tant qu'élus sur cette question. Le programme PHare est ainsi développé dans tous les établissements : collèges et lycées.

Marlène CHAMPEVAL, élue au lycée E. Perrier (Tulle), interroge madame la Rectrice sur l'interdiction du port de l'abaya et sur sa connotation religieuse.

Selon madame la Rectrice, avant la décision d'interdiction, la question de l'abaya était complexe pour les chefs d'établissement qui devaient juger du caractère religieux ou non d'une tenue. Afin de régler cette difficulté, le port de l'abaya a été interdit. Depuis la rentrée scolaire, peu de cas ont été recensés dans l'académie de Limoges. Les jeunes filles concernées ont pu échanger avec les équipes académiques et le dialogue engagé leur a permis de mesurer l'ambiguïté et de comprendre le sens de la loi et du principe de laïcité.

Louis AUCONIE précise que pour une bonne compréhension du sens de la laïcité par les élèves, il est indispensable que chaque religion soit traitée de manière identique. Tous les signes manifestant une appartenance religieuse devraient être interdits. Il indique que certains établissements sont attentifs au respect de l'interdiction du port de l'abaya mais tolèrent des croix portées aux oreilles.

Madame La Rectrice souligne que tous les signes ostentatoires doivent être interdits. Cela doit être discuté avec les CPE, les chefs d'établissement. Le sentiment de justice est essentiel.

Julie Rivet, DAVLC, précise à l'assemblée que la question des valeurs de la République et du principe de laïcité sera abordée avec les élus lors des rencontres départementales Inter-CVL.

Axes de travail du CAVL

Education au développement durable : les élus ont appuyé leur réflexion sur les préoccupations déjà partagées l'année dernière.

Sur cette année 2023-2024, ils souhaitent s'engager dans 2 projets :

- La **sobriété numérique**. Les jeunes, pourtant premiers utilisateurs du numérique ne sont pas suffisamment informés et sensibilisés à ce sujet. Pour cela, l'idée de création d'un **escape game** a été retenue. Les élus seront accompagnés dans la conception de ce dernier par Cécile Vassy. Il pourrait être déployé sur toute l'académie, dans les collèges et lycées.
- **Un Séminaire éco-citoyen** : Un temps de rencontre et de formation serait proposé aux éco-délégués des CVL. Des stands pourraient être tenus ou des ateliers pourraient être animés par des associations et des professionnels du développement durable. Le format serait départemental avec des partenaires identiques sur les différents forums, ou académique. Madame la Rectrice précise aux élus qu'un projet de rénovation va avoir lieu au rectorat de l'académie de Limoges dans un but de diminution des émissions des gaz à effet de serre. Sur ce projet, différents corps de métier vont intervenir, leur point commun est leur engagement en faveur du développement durable. Madame la Rectrice souhaiterait que le CAVL puisse aller à la rencontre de ces professionnels.

Identité numérique du CAVL :

Le constat est le même chaque année : le travail effectué par les élus du CAVL n'est pas suffisamment connu par les élèves et les enseignants de l'académie. Il est indispensable de faire rayonner leur action. Pour cela, les élus vont pouvoir bénéficier d'une formation aux médias animée par Kévin Labarsouque (QR codes, réseaux sociaux, community manager, protocole de communication), ainsi que d'une formation à l'image et à la vidéo.

Madame la rectrice mentionne que monsieur Boudesco, service communication du rectorat, pourrait leur venir en aide sur cet axe de travail : en effet, il s'occupe de la gestion et du suivi du portail académique ainsi que des sites d'établissements et disciplinaires. De ce fait, il s'agit d'une personne ressource pour le CAVL.

Action pour la vie lycéenne :

L'année dernière, plusieurs axes de travail avaient été envisagés par les élus, dont celui de l'orientation.

Les échanges ont porté cette année sur la vie étudiante, l'appréhension, le stress, qu'elle peut engendrer pour certains lycéens (mobilité, autonomie, financement des études, peur de l'échec, peur de la solitude,...) freinant ainsi certains d'entre eux dans leur ambition scolaire.

Pour répondre à ce constat, madame Rivet, DAVLC, leur a proposé de participer à l'animation de l'émission Escapade sur la chaîne Canal sup de l'université (cordée de la réussite Escapade). Il s'agirait de décrypter l'enseignement supérieur et la vie étudiante afin d'apporter des réponses aux questions et inquiétudes recueillies par les élus CAVL auprès de leurs camarades. Les élus seraient accompagnés dans ce projet par Madame Soulié, (adjoite au DRA-IOLDS) et des personnels de l'Université. Ce projet a recueilli un avis très favorable de la part des élus CAVL pour qui le bien-être et la réussite des jeunes sont des préoccupations majeures.

Préparation des inter-CVL

Une rencontre va avoir lieu dans les trois départements en présence des élus du CAVL :

- Le 14 novembre pour la Creuse au lycée Delphine Gay à Bourgneuf
- Le 20 novembre pour la Corrèze au lycée Simone Veil à Brive
- Le 17 novembre pour la Haute-Vienne (lieu à définir)

Au programme :

- Présentation de l'actualité du CAVL
- Partage d'expériences sur les semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire
- Laïcité et valeurs de la République
- Discriminations de genre et discriminations homophobes/transphobes

Entretien sur l'égalité homme/femme :

Dans la matinée du 11 octobre, les élus du CAVL ont pu échanger avec madame Cilaire et Monsieur Savignac sur cette thématique et partager leurs expériences dans leurs établissements respectifs.

Plusieurs élus ont pu témoigner, notamment Lucyle Planas, élue à Tulle, qui a présenté la section rugby féminin dont elle fait partie.

Intervention de la région :

Les élus du CAVL ont pu assister, dans la matinée du 11 octobre, à une visio-conférence avec des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine qui leur ont présenté les dispositifs et événements proposés aux jeunes :

- Lutte contre la précarité menstruelle
- Assises régionales de lutte contre le harcèlement – 23 octobre 2023
- Tribunes de la presse – du 15 au 18 novembre 2023
- Nouveau festival – 15 et 16 mai 2024

Prochain séminaire du CAVL :

Le prochain séminaire du CAVL aura lieu les 19 et 20 décembre 2023.

Une ébauche du programme à venir a été présentée aux élus :

- ▶ Journée du 19 décembre : regroupement au lab 110 bis en groupes de travail
- ▶ Nuitée à Chéops
- ▶ Journée du 20 décembre au matin à Chéops : préparation de la plénière
- ▶ Journée du 20 décembre après-midi : plénière en présence des élus et des membres désignés

Répartition des fonds de vie lycéenne

La campagne d'appels à projets proposée aux lycées et EREA de l'académie a eu lieu au mois d'avril 2023. Un questionnaire était disponible en ligne. Huit établissements ont répondu, douze projets ont été déposés.

Comme prévu par le règlement intérieur, les projets ont été présentés aux élus du CAVL et la répartition des fonds de vie lycéenne a été décidée.

Madame la rectrice remercie les élus CAVL et les félicite pour leur engagement. C'est une belle valeur qui leur servira toute leur vie, une belle année à vivre.

Avant la clôture de la séance, une photo de groupe est réalisée dans le bureau de madame la rectrice.

Clôture de la séance : 15h55

Pour le CAVL, la secrétaire de séance,

Camille SARI

Coordinatrice pédagogique AROEVEN de Limoges